

La nouvelle Délégation Unique du Personnel Mise en place et Gestion

EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE >> Ressources humaines

Objectifs

Connaître la nouvelle réglementation applicable sur la DUP et son fonctionnement. Rappeler les attributions des différentes instances et les obligations de l'entreprise

Vous allez apprendre à

Les nouvelles dispositions applicables

- Le dispositif de représentation dans l'entreprise et la loi sur le dialogue social
- Retour sur le décret d'application de la nouvelle DUP et de l'instance unique
- Délégation Unique ou choix de l'instance unique
- Processus de mise en œuvre et information du personnel
- Calcul des effectifs par catégories - Collèges et répartition
- Conditions d'électorat et d'éligibilité

La préparation des élections

- Informations, affichages, et modalités de convocations des organisations syndicales
- Protocole préélectoral : Elaboration - Négociation - Publication...
- Enregistrement et communication des candidatures
- Organisation du vote par correspondance
- Matériel électoral - Lieux - Bureau de vote...

Organisation et déroulement des opérations électorales

- Déroulement du scrutin : horaires - composition du bureau de vote...
- Dépouillement du scrutin : Méthode de décompte des voix et d'attribution des sièges
- Proclamation des résultats
- Communication : PV - Affichages ...

Mise en place et gestion des instances représentatives

- La Moyens matériels : Local - Panneaux d'affichage - Téléphone...etc....
- Première réunion de mise en place : quel contenu ?
- Organisation pour la gestion des réunions : Convocations, ordres du jours, questions, animation, compte rendu...
- Gestions des mandats : organisation, suivi des délégations...

1 jour

| Déroulement programme | Public | Pré requis |
|---|---|------------|
| Direction d'entreprise, Responsable ou membre de service RH ou administratif, Responsable d'agence ou d'unité, Toute personne en charge des opérations électorales d'entreprise | Direction d'entreprise, Responsable ou membre de service RH ou administratif, Responsable d'agence ou d'unité, Toute personne en charge des opérations électorales d'entreprise | Aucun |

| Modalité d'évaluation | Suivi de l'action et appréciation des résultats |
|-----------------------|---|
| Fiche d'évaluation | Attestation de formation Avis client |

| Délai d'accès | Tarifs |
|---|---|
| Compris entre 15 jours et 2 mois en fonction de la disponibilité de nos formateurs et des salles. | Les tarifs sont consultables sur notre site : www.csinfoformation.com pour les prix publics. |



Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes à votre écoute afin d'étudier les adaptations possibles à cette formation.



Plan d'accès ou modalités de visio transmis lors de la convocation.

CSINFO FORMATION

89 route de la Noue
Port de Limay
78520 LIMAY
01.76.21.68.40 / 01.34.77.81.20
service-formation@cs-info.com

